

Le 17 novembre 2005

Monsieur Luc Blanchet, président  
Association des riverains des lacs Tee, Du Moulin et Baie Coal Pit  
Casier postal 288  
Témiscamingue (Québec) J0Z 3R0

**Objet : Le barrage Tee (X0002991)**

---

Monsieur,

Le Curateur public du Québec vous informe qu'il a acquiescé à la recommandation du Centre d'expertise hydrique du Québec de diminuer la pression hydraulique sur la structure du barrage Tee et d'augmenter la capacité d'évacuation de l'ouvrage, par l'enlèvement graduel des six poutrelles du déversoir de ce barrage. Cette mesure est prise afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens situés en aval du barrage.

Afin de vous informer des dates prévues des travaux, de la teneur des travaux et des mesures de sécurité prévues, le Curateur public du Québec et le Centre d'expertise hydrique du Québec vous invitent à une réunion d'information technique qui se tiendra le 28 novembre prochain. La réunion aura lieu à 18 h 30, à la salle municipale de Kipawa, située au 15 rue Principale.

Nous avons également invité à cette réunion monsieur Philippe Barette, maire de la ville de Témiscaming ainsi que les conseillers municipaux, madame Marie Lefebvre, mairesse de la municipalité de Kipawa ainsi que les conseillers municipaux, et un représentant du bureau du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Une seconde réunion d'information aura lieu à compter de 20 h 00, à laquelle sont invités monsieur Denis Clermont, directeur général de la MRC de Témiscamingue, madame Diane Boutin, d'Hydro-Québec, les membres de l'Association des riverains des lacs Tee et, par voie d'un communiqué, toute personne intéressée. Cette seconde réunion aura lieu à la salle Desjardins du complexe administratif municipal de Témiscaming, situé au 20 rue Humphrey.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Roch Lemay,  
directeur général des biens non réclamés